

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2023/03/21

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement d'Arras

Canton d'Arras Nord

Date de convocation

17 mars 2023

L'an deux mil vingt trois

le **LUNDI 27 mars 2023** à 18 Heures 00

le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage

17 mars 2023

Nombre de conseillers

Exercice : 26

Présents : 21

Votants : 22

Etaient présents :

M. Alain CAYET – M. Guy BRAS – Mme Marie-Antoinette DESHORTIES –
M. Jean-Pierre CHARTREZ – Mme Anne-Caroline RATAJCZAK – M. Stéphane FOURNIER –
Mme Ghislaine VALENTE – M. Marc SERRA – Mme Sophie LOPEZ – M. Fouad AJARRAY – M.
Yves RAOULT – Mme Micheline LAURENT – M. Philippe LEFEBVRE – Mme Martine
DUQUESNOY – M. Patrick BRUGUET – Mme Astrid SAVARY – Mme Corinne DOLLE – M.
Jean-Claude NOEL – M. Thierry IMBERT – Mme Sandrine SERGEANT – M. Olivier QUIGNON.

Excusés :

Mme Yveline LOURDEL qui donne procuration à Mme Micheline LAURENT

Mme Chantal DECOCQ

Mme Audrey TISON

M. Hubert CHIVET

Mme Christelle LEBAS

AU

Secrétaire de séance :

Mme Ghislaine VALENTE

Objet : Actualisation des services - Tarifs applicables au cimetière

Monsieur le Maire expose :

Vu la dernière délibération du 4 mars 2019 qui fixe les tarifs applicables au cimetière.

Considérant que les tarifs appliqués de taxes funéraires ne sont plus en rapport avec la réglementation,

Considérant que nous ne disposons plus de terrain avec caveaux mais uniquement des terrains nus,

Considérant la conjoncture budgétaire actuelle avec la hausse des prix liée à l'inflation et à la guerre en Ukraine qui impose de nouvelles réflexions et recherches de recettes et d'économie,

Considérant le travail de recherche de pistes d'économies, réalisé par les élus du Conseil Municipal lors du séminaire d'octobre 2022,

il est proposé au Conseil Municipal une actualisation des tarifs comme suit :

TERRAINS NUS DE 3M2 :

	Tarif de base actuel	Tarif à partir de 2023	Renouvellement – 50% actuel	Tarif de renouvellement à partir de 2023
30 ans	140€	175€	70€	87.50€
50 ans	280€	350€	140€	175€

TERRAINS NUS POUR CAVURNES :

	<i>Tarif de base actuel</i>	Tarif à partir de 2023	<i>Renouvellement - 50%</i>	Tarif de renouvellement à partir de 2023
30 ans	45€	90€	23€	40€
50 ans	90€	150€	45€	70€

COLUMBARIUM :

	<i>Tarif de base actuel</i>	Tarif à partir de 2023	<i>Renouvellement - 50%</i>	Tarif de renouvellement à partir de 2023
30 ans	670€	838€	335€	419€

Il vous est proposé :

- D'actualiser à compter du 1er avril 2023, la tarification selon le tableau ci-dessus.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces permettant l'exécution de cette délibération

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 28 mars 2023

Le Maire,


Alain CAYET.

